VOL 3 / NUMÉRO 1 / JUILLET 1970

L'OBSERVATEUR STATISTIQUE

11-005F
v. 3
no 1
juil. 1970
c. 1

25 1970
LIBRARY

TABLE DES MATIÈRES

3 Préparation du recensement de 1971

5 **INITIATIVES**
Méthodes de relèvement des données pour le recensement
Superficies des subdivisions du recensement
6 Enquête sur les finances des consommateurs
Statistiques de l'aviation
7 Différence entre les prix de détail
Statistiques sur les importations
Direction des comptes économiques
8 Statistique ferroviaire

AVANCEMENT DES TRAVAUX
Programme de réduction des délais
Statistiques sur les emplois vacants
9 Enquête sur le tourisme

CONFÉRENCES
Income Research Association
10 Institut international de statistique
11 Association canadienne d'économie
Statistique agricole
12 Finances municipales
13 Statistique des transports

14 **NOUVELLES PUBLICATIONS**
Déclarations des corporations et des syndicats ouvriers
Indices des prix de vente
Manuel pour études de marché
15 Révision des comptes de la nation
Répartition du revenu
– bulletin provisoire, 1967
– sur une durée de quinze ans
16 Enquête sur les brasseries
Études sur la population active
17 Croissance de l'économie des petites régions
Annuaire du Canada et "Canada 1970"
Tendances dans la population active en Ontario

18 **NOMINATIONS**

L'OBSERVATEUR STATISTIQUE

VOL 3 / NUMÉRO 3 / DÉCEMBRE 1970

L'Observateur statistique a pour objet de renseigner les économistes, les statisticiens et les membres des professions connexes de tout le Canada sur certains travaux de statistique et de recherche entrepris au BFS, dans d'autres ministères provinciaux, dans les universités et dans les organismes de recherche indépendants ou du monde des affaires.

Adresser toute proposition et tout article que l'on souhaite voir publier au Rédacteur en chef, l'Observateur statistique, Division de l'information, Bureau fédéral de la statistique, Ottawa 3, Canada

DIVISION DE L'INFORMATION,
BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE,
OTTAWA 3, CANADA

N° DE CATALOGUE 11-005F

Publication autorisée par le ministère de l'Industrie et du Commerce

0804-507

Préparation du recensement de 1971

Le recensement du Canada de 1971 diffère des précédents recensements décennaux par l'application de nouvelles méthodes: on se servira pour une large part de la technique de l'autodénombrement; on utilisera plus qu'auparavant les techniques d'échantillonnage; et enfin, les questionnaires ont été conçus de façon à fournir des statistiques plus fidèles qu'aux recensements antérieurs.

Monsieur W.D. Porter, directeur de la division du recensement au Bureau fédéral de la statistique, explique ces changements dans l'exposé suivant:

Importance du recensement de 1971

Les problèmes de plus en plus complexes que posent la planification, l'administration et la recherche dans notre ère moderne, font croître de plus en plus la demande de données du recensement, dans le secteur privé et public. On attend du recensement de 1971 plus de statistiques que de tout recensement passé. La planification du développement régional, les programmes de rénovation urbaine, les programmes d'éducation et de main-d'oeuvre, les mesures de lutte contre la pauvreté et d'assistance sociale et les études de marchés, sont au nombre des domaines où les besoins croissants des utilisateurs ont été exprimés et évalués pendant la préparation du recensement de 1971.

Quoique la répartition des sièges électoraux au parlement demeure le fondement juridique du recensement, de nos jours, cependant, les résultats ont des applications beaucoup plus grandes. Le recensement tient compte des éléments suivants de la population: importance numérique et répartition géographique; niveau de scolarité, professions et secteurs d'activité; niveaux de revenu, habitation et situation agricole. Ces renseignements ont encore plus de valeur lorsqu'ils proviennent d'un recensement qui permet une analyse l'un par rapport à l'autre, et qu'ils sont étudiés dans leur contexte historique et leur milieu naturel. Les chiffres du recensement constituent une norme qui donne un sens véritable à d'autres indicateurs du bien-être de la nation (taux de natalité et de mortalité, criminalité, production, commerce, richesse, chômage, migrations). Ils prennent une importance critique dans l'élaboration de projets et la formulation de la politique économique et sociale des ministères de l'État et du monde des affaires.

Contenu des questionnaires. – La formulation des questions retenues pour le recensement de 1971 a exigé une collaboration étroite de comité de planification et de groupes de travail du BFS, avec des représentants d'autres ministères et organismes fédéraux, dont un bon nombre ont participé activement aux travaux des groupes. On a également porté une grande attention aux instances des organismes provinciaux de statistique et des organismes non gouvernementaux représentant les hommes d'affaires, les universitaires, les urbanistes, et autres usagers de la statistique.

Les principaux critères d'inclusion ou d'exclusion des diverses questions dans le questionnaire du recensement de 1971 ont été 1º la valeur de chaque question, Par exemple, pour l'administration du gouvernement ou d'autres besoins importants; 2º son coût relatif; 3º la facilité ou la difficulté d'obtenir des données fiables; et 4º l'effort exigé du répondant et ses susceptibilités. Il ressort, de presque trois ans d'études sur les besoins des utilisateurs et de l'évaluation d'un programme d'essais sur le terrain, que le contenu du questionnaire de 1971 constitue un équilibre judicieux des critères essentiels; répond aux besoins des utilisateurs sans exiger un effort inacceptable de la part des répondants.

Population et habitation

On a proposé pour 1971 certaines modifications aux questionnaires des recensements de la population et de l'habitation de 1961. Elles découlent, pour la plupart, de la demande de données plus détaillées sur des sujets déjà retenus. La portée des questions sur l'instruction a été élargie, de manière à insérer les cours de formation professionnelle; on a ajouté une question sur le revenu net des personnes exploitant des fermes; une question sur la langue a été ajouté aux questions sur la langue maternelle et la langue officielle, ordinairement parlée, suivant une recommandation de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Les organismes de transport et les urbanistes ont montré la nécessité d'une question sur l'adresse du lieu de travail, pour établir des rapports entre le lieu de travail et le lieu de résidence. On a ajouté d'autres questions, aussi, sur le loyer, le combustible utilisé et les maisons de vacances.

Agriculture

Le recensement de l'agriculture se fait en même temps que les recensements de la population et de l'habitation. La préparation du questionnaire pour le recensement de l'agriculture de 1971, a commencé en 1967 avec la formation d'un comité interministériel fédéral. Au début de 1968, des réunions avec des représentants de chaque province, des utilisateurs des universités, le ministère fédéral de l Agriculture, et le Comité statistique de l'Institut de l'équipement agricole eurent lieu. Le comité interministériel a étudié les propositions et le questionnaire qui en est résulté a été mis à l'essai en octobre 1968.

Au recensement de l'agriculture de 1971, un seul questionnaire général remplace les quatre questionnaires utilisés en 1961. Les questions sur l'irrigation et celles sur les produits forestiers (moins nombreuses cette fois) font partie du questionnaire général en 1971. De nouvelles questions portent sur l'utilisation d'engrais et de produits de pulvérisation et de poudrage, sur la répartition du travail à temps partiel des exploitants agricoles, par genre de travail exécuté. Les questions sur les machines et l'outillage agricoles sont plus détaillées. Bref, les exploitants agricoles se verront poser environ le même nombre de questions sur l'agriculture en 1971 qu'au recensement décennal précédent de 1961. Le questionnaire sur les exploitations non agricoles disparaît, puisque l'importance de ces exploitations est maintenant négligeable.

Méthodes générales. – La préparation des méthodes à employer au recensement de 1971 a reçu son élan initial de l'évaluation qualitative du recensement de 1961 et de l'étude de l'expérience des autres pays, surtout des États-Unis. Cette recherche a permis de déceler plusieurs sources d'erreurs auxquelles sont sujettes les statistiques du recensement (erreurs volontaires ou involontaires des répondants, influence souvent préjudiciable des agents recenseurs sur les réponses et possibilité d'autres erreurs à l'étape de l'exploitation). En réduisant le rôle de l'agent recenseur dans la collecte des données, on peut espérer la plus grande réduction des erreurs.

Autodénombrement

Le programme d'essais pour 1971 avait donc comme objectif de mettre au point des méthodes qui diminuent le rôle de l'agent recenseur. Ces méthodes, exigent l'autodénombrement ou l'autorecensement. Elles sont de nature diverse, mais elles tendent toutes à amener chaque membre adulte de chaque ménage à répondre lui-même aux questions qui le concernent, et, au besoin, à consulter les documents appropriés. Les ménages ou les personnes qui ne répondent pas aux questions ou qui oublient des détails importants sont rejoints par téléphone ou recensés par un agent recenseur. Cette technique d'autodénombrement est préférable à la méthode traditionnelle qui oblige l'agent recenseur à demander, à interpréter et à noter des réponses rapides à des questions complexes, fournies pour tous les membres d'un ménage par n'importe quelle personne responsable, par hasard à la maison au moment de la visite de l'agent recenseur. Une partie minime de la population ne peut pas, cependant, s'autorecenser. Par exemple, les habitants des vastes régions septentrionales, les villages de pêche, les institutions et les casernes. Les méthodes traditionnelles de recensement rendent compte des problèmes propres à chacun d'eux.

Recensements d'essai

On a voulu établir la valeur des diverses méthodes envisagées pour 1971 en menant une série de recensements d'essai sur le terrain. D'abord un petit essai à Ottawa en décembre 1966, suivi d'un recensement d'essai complet de la ville de London en septembre 1967, puis d'un recensement d'essai de 6,000 ménages torontois en juin 1968 et d'un autre dans quatre localités rurales représentatives du Canada en octobre 1968. Deux de ces essais ont servi à évaluer les avantages de l'autodénombrement: l'expédition par la poste des questionnaires à tous les chefs de ménage et leur renvoi par la poste à un bureau central de dépouillement. Au cours de l'essai dans les régions rurales, on a combiné la méthode traditionnelle de l'entrevue avec la méthode de "livraison" et de "reprise" de questionnaires par un agent recenseur. Les résultats ont prouvé qu'il est possible d'employer des techniques d'autodénombrement. Un recensement d'essai a eu lieu en septembre 1969 dans trois localités: Sherbrooke (P.Q.), St. Catharines (Ont.) et les régions rurales environnantes de Souris (MAN.). Ainsi les projets d'organisation sur le terrain pour le recensement de 1971 prévoient que dans les grands centres urbains, des agents recenseurs distribueront des questionnaires sur lesquels les ménages s'autorecenseront avant de les renvoyer par la poste. Dans les petits centres et dans les régions rurales, les agents recenseurs distribueront les questionnaires (y compris le questionnaire agricole, s'il y a lieu). Ils retourneront chercher eux-mêmes les formules remplies.

Sondage. – L'autodénombrement et l'utilisation poussée du sondage semblent constituer, ensemble, les meilleurs moyens de réaliser les objectifs fondamentaux du recensement de 1971 quant au coût, à la qualité et à l'optimisation des résultats. Le principal objectif de ces nouvelles méthodes est la production de données de qualité supérieure par des techniques d'autodénombrement. Le recours au sondage vise essentiellement à la réduction des coûts et à la production plus rapide des résultats. Le sondage peut être un facteur d'erreurs, notamment dans le cas des "classes" comportant très peu d'observations, mais l'autodénombrement pallie à cette lacune. Le but en est de réduire l'erreur totale, à prix raisonnable; le sondage contribuera pour relativement peu à l'erreur totale. Il permet un accroissement sensible de l'efficacité et du contrôle opérationnel. Ainsi le coût du recensement se trouve diminué. Le sondage simplifie aussi le travail de contrôle et d'exploitation des questionnaires. Il contribue donc à l'optimisation des résultats. Les répondants ont la tâche plus facile. Il s'est exercé de fortes pressions en faveur d'un élargissement du champ du recensement. Sans le sondage, on n'aurait pas ajouter d'autres questions au recensement de 1971. Cela aurait entraîné un accroissement du travail de dépouillement pour le BFS et un trop grand effort de la part des répondants.

La technique du sondage est utilisée au recensement du Canada depuis 1941. A cette époque, le sondage était limité aux questions sur le logement, et la fraction d'échantillonnage était d'un dixième. Le procédé s'étant révélé efficace, on l'a repris en 1951, avec une fraction d'un cinquième, pour obtenir des données plus détaillées du point de vue géographique. En 1961, on l'a appliqué aux questions sur la population: un échantillon d'un cinquième des ménages a dû répondre à des questions supplémentaires sur le revenu, les migrations et la fécondité.

Cette technique sera considérablement utilisée au recensement de 1971, à l'aide de deux questionnaires. Les deux tiers de tous les ménages du Canada rempliront un questionnaire abrégé, contenant seulement six questions fondamentales sur la population s'adressant à tout le monde, et neuf questions sur le logement s'adressant au chef de ménage. L'autre tiers des ménages rempliront un questionnaire complet, contenant les quinze mêmes questions fondamentales, plus vingt questions sur le logement et quelque cinquante questions sur les caractéristiques démographiques socio-économiques. Ainsi, comparé au recensement de 1961, les deux tiers de tous les ménages devront répondre à un nombre beaucoup moins considérable de questions (soit une moyenne de huit par personne, contre vingt en 1961), et un tiers auront à répondre à un plus grand nombre de questions (soit une moyenne de 48 par personne, contre 36 en 1961).

La décision finale de recommander l'échantillon d'un tiers pour toutes les questions, sauf pour les questions fondamentales, fait suite à une étude approfondie des coûts et des avantages relatifs des diverses fractions de sondage possibles pour différentes combinaisons de questions. On ne s'attend pas à ce que l'extension du sondage en 1971 réduise la disponibilité des statistiques du recensement par rapport à 1961, pour les données par petit secteur géographique et pour les tableaux à entrées multiples. Les petits nombres – 5, 10 ou même 15, que contiennent les totalisations du recensement, sont entachés d'erreurs importantes. L'erreur, découlant du sondage, ne rendra pas les résultats moins acceptables que les résultats obtenus par un recensement intégral. Même lorsque l'utilisateur constatera l'insuffisance des données, ces dernières seront souvent quand même suffisantes pour faire ressortir les difficultés et la nécessité de compléter l'information par voie d'enquête. Le recensement est un moyen d'information à multiples fins et, en tant que tel, il ne saurait fournir des données assez détaillées pour de nombreuses fins particulières. L'une des

principales raisons pour lesquelles le BFS a l'intention d'accroître ses moyens d'enquête est d'avoir des renseignements sur des cas plus particuliers; ce que les statistiques du recensement ne peuvent pas faire.

Accès au données et diffusion des résultats. – Après la réalisation des projets en cours, le stockage et l'extraction des données du recensement pourront se faire beaucoup plus efficacement qu'en 1961 et 1966. Les ordinateurs disponibles pour le recensement de 1971 sont plus puissants que ceux dont on disposait lors des recensements précédents. L'expérience acquise en 1961 et en 1966 sera précieuse dans la conception des systèmes et des projets relatifs au matériel de traitement et aux éléments périphériques de ce matériel pour 1971.

Dans l'élaboration de nouvelles méthodes et de nouveaux programmes destinés à faciliter l'accès aux données du recensement, on a accru la diversité et le volume des totalisations, disponibles plus tard sous forme de publications et d'états mécanographiés ou sous une forme lisible par une machine. Grâce à des ententes en voie de préparation avec les gouvernements provinciaux et d'autres grands groupes d'utilisateurs, on facilitera l'accès au données du recensement par une meilleure utilisation de fichiers automatisés adaptés aux besoins de l'utilisateur. De même, l'extension des possibilités de l'informatique et de la programmation profiteront au nombre croissant d'utilisateurs qui réclament une vaste gamme diversifiée de totalisations spéciales par l'utilisation d'un système de stockage tel le programme CASPER et d'extraction des données codées suivant une grille géographique (GRDSR), conçue pour le BFS. Ces systèmes permettent un accès rapide et peu coûteux à des totalisations spéciales pour des secteurs non standard. De la documentation, des catalogues et des manuels conçus en fonction de l'utilisateur et portant sur l'accès aux données du recensement faciliteront l'utilisation efficace des immenses possibilités des données du recensement de 1971.

Étude des méthodes de relèvement des données pour le recensement

La Division du recensement et le Service de recherches en sondages et enquêtes du BFS effectuent ensemble deux grandes études d'évaluation des méthodes de relèvement des données pour le recensement.

Le recoupement des dossiers est censé établir le degré d'intégralité du recensement, c'est-à-dire le nombre de personnes qui n'ont pas été recensées lors du dénombrement, et de déterminer quels genres de personnes sont les plus aptes à être manqués lors d'un dénombrement. En faisant le recoupement des dossiers pour le dernier recensement, par exemple, on a constaté que la proportion des Canadiens d'un groupe d'âge n'ayant pas été appréhendés par le recensement atteignait 10 p. 100. L'objet de cette initiative est donc d'isoler les secteurs qui suscitent des difficultés, en vue d'établir des moyens de diminuer le nombre de personnes non dénombrées lors des prochains recensements.

En outre, les données produites par cette entreprise et les totalisations de statistiques du recensement démographique serviront à établir avec plus de précisions le chiffre de la population du Canada. Il y aura deux ou trois opérations manuelles de recherches en vue de déterminer si, effectivement, certaines personnes ont été dénombrées et une opération visant à retrouver les personnes qui ne figuraient pas sur les listes du dénombrement.

L'étude de la variance des réponses permettra d'estimer le degré de fiabilité des données du recensement, publiées pour certaines caractéristiques. Dans le passé, les données publiées à la suite des recensements étaient considérées comme représentant la valeur absolue de chaque caractéristique observée. Néanmoins, un répondant peut être interrogé deux fois par la même personne, être interrogé sur une même période, et donner quand même deux réponses différentes. En outre, vu que la plupart des questions du recensement font l'objet d'un échantillonnage (pour le recensement de 1971, seulement le tiers des ménages seront appelés à répondre à quelque 90 questions) les estimations seront variables. Il s'ensuit donc que les résultats publiés du recensement ne donnent pas la valeur absolue de chacune des caractéristiques étudiées. Un grand nombre d'utilisateurs sauront qu'on a fait appel à l'échantillonnage pour le recensement, et certains sauront que la variance de la réponse existe; par conséquent il se peut qu'ils mettent en doute la fiabilité des données publiées. Comme les utilisateurs actuels des données du recensement connaissent mieux la statistique et soumettent les données du recensement à un plus grand nombre de tests statistiques, il faut leur fournir quelques estimations de la fiabilité des données qu'ils obtiennent du BFS.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. G.B. Gray, Service de recherche en sondage et enquête, BFS, Ottawa 3.

Superficies des subdivisions du recensement

La Division du recensement du BFS vient d'achever la compilation des superficies des subdivisions du recensement en date du 1er juin 1966; c'est la première série de mesures uniformes des superficies.

Le mesurage a été effectué dans la plupart des cas à l'aide d'un planimètre, sauf dans les provinces des Prairies, où le système d'enquête ne justifie pas l'emploi de cet instrument. Le mesurage a été fait sur des cartes dont l'échelle correspondait à la

densité de la population, généralement des cartes au 50,000ème et au 250,000ème dans les régions peuplées, et à une échelle plus petite pour les régions moins peuplées. Dans chaque cas, on mesurait la superficie du sol; les étendues d'eau ont été exclues du calcul autant que possible et on s'est efforcé d'indiquer la superficie des réserves indiennes recensées.

Les subdivisions du recensement sont codées suivant la Classification géographique type, et non pas suivant le mode de codage du recensement.

Ces données sont publiées sur des feuilles mobiles afin de prévoir tous les changements qui pourront survenir pour diverses raisons, surtout par suite du déplacement des limites des municipalités. On publiera périodiquement des feuilles supplémentaires pour tenir compte de ces changements.

On peut obtenir cette documentation, qui ne figure pas au catalogue, en s'adressant à la Section de la géographie, Division du recensement, BFS, Ottawa, moyennant $3 pour le jeu complet ou $1 par région. Pour de plus amples renseignements sur la Classification géographique type, s'adresser au Service de la classification centrale et de l'intégration société-établissement, BFS, Ottawa 3.

Enquête élargie sur les finances des consommateurs

Une nouvelle enquête sur le revenu, l'avoir et la dette en 1969, vient de se terminer. Cette enquête a été élaborée par le Service de recherche sur les finances des consommateurs du BFS, exécutée par la Division des enquêtes spéciales.

Bien que fondamentalement semblable à l'enquête de 1963, décrite dans *Incomes, Assets and Indebtedness of Non-Farm Families in Canada, 1963* (nº 13-525 au catalogue), la nouvelle enquête comportait quelques innovations. La taille de l'échantillon a été portée de 8,400 ménages à 13,500, et celui-ci englobe maintenant des familles agricoles; de même, le questionnaire comporte de nouvelles questions sur la possession d'une automobile, sur la participation à des régimes de pensions et sur le versement de primes d'assurance-vie.

La partie traitant du revenu familial demandera comme dans le passé des renseignements sur la taille et les sources du revenu familial, le sexe et l'âge du chef du ménage, le nombre d'enfants, les caractéristiques de la famille et le mode d'occupation du logement.

L'enquête recueillera également des informations sur l'avoir des familles suivant la taille et la composition de l'avoir pour divers niveaux de revenu familial, l'avoir total, l'âge du chef de la famille et d'autres caractéristiques de la famille.

Également des renseignements sur les dettes des familles et des particuliers, le genre de dette contractée, qu'il s'agisse de prêts au consommateur, d'hypothèques ou d'autres emprunts, sur les sommes dues et sur la répartition proportionnelle parmi les diverses tranches de revenu et d'âge.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Mme G. Oja, chef, Recherche et analyse, Service de recherche sur les finances des consommateurs, BFS, Ottawa 3.

Expansion du programme de publication des statistiques de l'aviation

Une revue approfondie du programme de publication et des méthodes de relèvement des données a aidé le Centre de la statistique de l'aviation de la Division des transports du BFS à grandement améliorer l'actualité des publications sur le transport aérien et à augmenter la qualité des services rendus aux utilisateurs des données sur les transporteurs aériens. La nécessité de cette revue est née de l'accroissement de la charge de travail imposée aux transporteurs aériens par le nombre, la complexité et la nature réglementaire des questionnaires, ainsi que du besoin, exprimé par les transporteurs eux-mêmes, de plus d'information et d'une plus grande actualité.

La première étape de la revue, l'examen de l'enquête sur l'aviation civile, une enquête permanente effectuée conjointement par le BFS et par le Comité du transport aérien de la Commission canadienne des transports, a été suivie par des entretiens avec les transporteurs en vue de se renseigner à la source sur tous les aspects de l'enquête, en ce qui avait trait à l'importance des travaux d'écriture et aux besoins de données.

Suivant ces renseignements et en fonction d'une nouvelle formulation des besoins de l'État en matière d'information, les questionnaires ont été revisés de manière à produire des renseignements fondés sur le genre d'exploitation du transporteur plutôt que sur la taille de son exploitation. En conséquence, tous les transporteurs qui offrent le même genre de service remplissent le même questionnaire, quelle que soit la taille de leur entreprise. Les nouvelles formules ont également été conçues de manière à correspondre le plus possible à la comptabilité des transporteurs aériens.

L'enquête sur le parc est un exemple des améliorations apportées par cette revue. Avant, chaque transporteur devait énumérer trimestriellement chaque genre d'aéronef qu'il possédait. C'était imposer aux répondants une tâche inutile et, en même temps, la seule manière dont le Centre des statistiques de l'aviation pouvait connaître les changements apportés au parc de chaque transporteur était de comparer directement une liste trimestrielle aux listes précédentes. Aux termes du nouveau programme entré en vigueur en octobre 1969, chaque transporteur reçoit du Centre un imprimé mécanographique de sa déclaration précédente et les formules nécessaires pour la mettre à jour. Ce nouveau mode de déclaration a diminué la non-réponse de 90 p. 100 et a considérablement réduit le travail des répondants à cet égard.

Le Centre publie maintenant trois nouveaux bulletins: Opérations des transporteurs aériens transcontinentaux et régionaux (nº 51-001 au catalogue), un nouveau bulletin mensuel conçu exprès pour répondre aux besoins des deux transporteurs transcontinentaux et des cinq transporteurs régionaux qui sont les plus importants utilisateurs et fournisseurs de données statistiques sur cette branche d'activité. Il renferme des données sur l'exploitation ainsi que sur les recettes et dépenses de ces sept transporteurs, dans les services intérieur et international. Il remplace l'ancien bulletin mensuel intitulé *Civil Aviation,* qui portait le même numéro de catalogue.

Opération des transporteurs aériens au Canada (nº 51-002 au catalogue) brosse un tableau trimestriel de l'ensemble de la branche d'activité, et chaque numéro renferme les chiffres cumulatifs pour l'année en cours. La livraison du quatrième trimestre donnera les résultats pour l'année entière et remplacera l'ancien bulletin annuel intitulé *Civil Aviation, Preliminary* (nº 51-201 au catalogue).

Statistique internationale des affrètements aériens (nº 51-003 au catalogue), dont la publication trimestrielle commencera plus tard cette année, renfermera quatre graphiques à double échelle résumant les plus importants aspects de l'affrètement international,

avec les chiffres de l'année précédente en regard. Il donnera également des renseignements statistiques résumés dans les tableaux à plusieurs entrées dont les titres des rubriques et des colonnes se chevauchent de manière à faciliter l'interprétation. Ces données, qui jusqu'ici n'étaient pas connues ou n'étaient pas accessibles, ont une valeur analytique appréciable pour les transporteurs et pour les organismes de réglementation.

Le rapport annuel sur l'aviation civile (nº 51-202 au catalogue) sera entièrement refondu pour la publication de 1970 et paraîtra sous le titre de *Canadian Aviation Handbook*. Il comprendra des données sur l'aviation en général, le transport aérien, l'activité dans les aéroports, les points de départ et de destination, et nombre d'autres sujets d'intérêt général pour l'industrie du transport aérien.

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. G.E. Clarey, le chef du Centre de la statistique de l'aviation, 275 ouest, rue Slater, 12e étage, Ottawa 4.

Différence entre les prix de détail: L'enquête englobe maintenant 11 villes.

Les mesures des différences de prix de détail dans diverses agglomérations urbaines du Canada, dont les résultats publiés correspondaient à la situation en mai 1965 et en mai 1968, ont été mises à jour jusqu'en mai 1969. Les villes de Saint-Jean (T.-N.), Charlottetown (Í.P.É.) et de Saint-Jean (N.-B.) ont été ajoutées à la liste des agglomérations urbaines visées par cette comparaison des prix de détail.

Pour Régina, les indices jusqu'ici limités aux denrées alimentaires, englobent maintenant d'autres articles. Pour Saint-Jean (T.-N.) on donne les prix des denrées alimentaires et de quelques autres produits, mais pour Saint-Jean (N.-B.), seuls les prix des aliments sont relevés.

Comme dans le passé, les comparaisons sont faites dans la plupart des cas, à partir du prix des biens et services, soit presque les trois quarts du budget servant à l'indice des prix à la consommation au Canada; la principale omission est le logement, (locataires et propriétaires).

Pour les villes de Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Régina (alimentation seulement), Edmonton et Vancouver, les différences de prix ont été établies à partir des rapports entre les prix dans les différentes villes calculés en mai 1965, lesquels ont été tous rectifiés en fonction du mouvement des prix à la consommation dans chaque ville. Dans le cas de Saint-Jean (T.-N.) et de Saint-Jean (N.-B.), cependant, le calcul des indices comparatifs de prix a été fondé sur une comparaison des prix de détail relevés dans chacune de ces villes en octobre 1968 et rattachés aux prix en cours à Halifax au même moment; les résultats furent corrigés par la suite en fonction de ceux de mai 1969, afin de permettre la comparaison avec d'autres villes.

A Charlottetown et Régina, les indices (sans l'alimentation), ont été calculés à partir des données sur les prix à la consommation relevées dans ces villes en 1969 et rattachées respectivement aux prix en cours à Halifax et à Winnipeg.

Une étude de la comparaison des prix de détail dans diverses villes du Canada a paru dans la publication de novembre 1969 de "Prices and Price Indexes" (nº 62-002 au catalogue du BFS, prix: 40¢.).

Accroissement de la comparabilité des statistiques sur les importations

La Division du commerce extérieur du BFS vient d'achever une entreprise dont le résultat sera fort probablement d'une grande utilité pour les études gouvernementales touchant la politique commerciale internationale et pour l'intégration des statistiques à l'intérieur du Bureau.

Il s'agit d'établir la concordance des prix de chaque produit entre le Tarif canadien des douanes et la Nomenclature de Bruxelles, en passant par la Classification des marchandises d'importation et la Classification type pour le commerce international. La concordance a été faite suivant deux dispositions distinctes:

a) suivant l'ordre Tarif canadien des importations et détaillée suivant la Nomenclature de Bruxelles à l'intérieur de chaque poste du tarif.

b) dans l'ordre de la Nomenclature et suivant l'ordre du Tarif à l'intérieur de chaque subdivision de la Nomenclature.

La concordance et les tables de concordance ont été étudiées par divers services de l'État qui s'intéressent à la négociation des tarifs, par exemple le ministère des Finances, le ministère de l'Industrie et du Commerce, le ministère du Revenu national et la Commission du tarif. Les tables ont été soumises au Bureau statistique des Nations Unies, à l'OCDE, à l'UNCTAD et au GATT. Dernièrement, le directeur de la Division du commerce extérieur du BFS s'est entretenu à Ottawa avec le statisticien chef du Secrétariat du GATT au sujet de l'utilisation et des limitations de la concordance. On fera des analyses encore plus poussées des données sur le commerce afin d'établir des taux tarifaires "efficaces" pour chaque subdivision de la nomenclature de Bruxelles.

L'importance de cette initiative, surtout en ce qui a trait à la politique commerciale, à l'expansion du commerce et à la recherche sur les tarifs, réside dans l'élaboration et dans l'adaptation du tarif canadien à ceux de plusieurs autres pays en passant par la Nomenclature de Bruxelles. Ces travaux auront pour résultat de permettre à l'Administration et au monde des affaires d'établir des comparaisons détaillées entre la statistique canadienne du commerce extérieur et celles d'autres pays, d'acquérir une connaissance plus détaillée des marchandises en vue de prendre les importantes décisions touchant la politique commerciale.

Pour de plus amples informations sur cette concordance, s'adresser à M. G.A. Richardson, directeur de la Division du commerce extérieur, BFS, Ottawa 3.

Réorganisation de la Direction des comptes économiques

La Direction des comptes économiques du BFS a été réorganisée en tenant compte de l'évolution des rôles, des rapports et des responsabilités, produite au sein de la Direction depuis quelques années. La nécessité absolue d'une collaboration étroite et permanente entre le personnel chargé d'analyser la productivité et celui dont relève l'estimation du produit réel, a entraîné la fusion des anciennes sections de la production industrielle et des recherches, et de l'analyse de la productivité en une nouvelle division: celle de la production nationale et de la productivité, dont le directeur est M. G.J. Garston.

En même temps, il est devenu évident que les fonctions dont s'acquittait la Section des comptes nationaux, surtout en ce qui a

trait à la coordination et à l'intégration des données, pourraient être remplies plus efficacement par une Division. Le nom de ce service est donc devenu "Division du revenu national et de la dépense nationale", nom qui précise mieux sa situation dans l'ensemble du système canadien des comptes nationaux. Le directeur de cette nouvelle division est M. G. Leclerc.

Le Service des séries chronologiques générales est chargé de l'administration d'ensemble du CANSIM (Système canadien d'informatique socio-économique) et sert aussi de foyer d'élaboration des séries chronologiques générales au sein du BFS. Le chef de cette section est Mlle Mary Lennox.

Les fonctions et la structure administrative de la Division de la balance des paiements et des flux financiers n'ont subi aucune modification.

Adaptation de la statistique ferroviaire à la Classification type des marchandises

Après une longue période d'études et de négociations, le BFS a complètement refondu sa statistique du transport par chemin de fer. La nouvelle présentation, qui entre en vigueur avec la publication des données de janvier 1970, touche deux secteurs principaux: a) la transformation du classement des marchandises et b) la statistique des chargements ferroviaires.

a) La transformation du classement des marchandises: avant la transformation, la statistique des marchandises transportées par train était fondée sur le classement des chemins de fer, qui ne comprenait que 267 classes. Cette statistique n'était donc pas comparable aux autres séries du BFS, lesquelles étaient fondées sur la Classification type des marchandises. La CTM a été élaborée au Bureau à partir de la Classification type pour le commerce international, établie par les Nations Unies, et s'est avérée particulièrement adaptée au classement de la statistique du commerce extérieur.

L'adaptation des 13,000 marchandises transportées par les chemins de fer a été entreprise après la compression de la CTM à 320 postes. Cette tâche a exigé de longues négociations et des analyses approfondies, de même que la rédaction de nouveaux programmes de calcul électronique et a été accomplie pour une grande part par les grandes sociétés ferroviaires.

Grâce à ces changements, les données paraissant dans *Railway Freight Traffic* sont maintenant plus comparables à celles des autres publications du BFS sur les marchandises. En outre, la séparation de la potasse, du charbon de lignite, des marchandises transportées par conteneur et d'autres marchandises qui sont récemment devenues économiquement importantes a considérablement accru l'utilité de ce bulletin.

b) La répartition du transport ferroviaire en 48 marchandises dans le bulletin *Carloadings* a été portée à 70 marchandises cette année. Cet accroissement du détail du bulletin permet de faire figurer séparément plusieurs marchandises, dont la potasse, le soufre, les minerais de plomb et de zinc, et les contreplaqués. L'importance économique a grandi dernièrement. Les arrivages des embranchements figureront dorénavant séparément: les chemins de fer canadiens d'une part; les américains de l'autre. Dans le service rail-route, les remorques seront séparées des conteneurs.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. A.L. Brown, directeur, Division des transports et des services d'utilité publique, BFS, Ottawa 3.

Le programme de réduction des délais de publication se poursuit

La réduction des délais de publication des statistiques du BFS a encore été améliorée au début de 1970:

Exportations par marchandises a été publié environ 45 jours après la période de référence. Il y a donc une amélioration notable par rapport au délai moyen de 99 jours que nécessitait cette publication en 1967. *Importations par marchandises,* dont le délai de publication était tombé de 103 jours en 1967; à 57 jours en 1968, a encore connu une modeste amélioration en 1969: son délai de publication est raccourci d'une journée.

Summary of Foreign Trade est paru sept jours plus tôt qu'en 1968, et 43 jours plus tôt qu'en 1967. Ce bulletin paraît maintenant 59 jours après la période de référence.

Le délai de publication de *Employment and Average Weekly Wages and Salaries* est passé de 92 jours en 1967 à 69 jours à la fin de 1969.

The Index of Industrial Production, un indicateur économique coïncidant avec les cycles de l'économie et aussi un important moyen d'intégration des données à l'intérieur du BFS, est publié à tous les 42 jours depuis 1969; soit un peu mieux que l'objectif de 45 jours établi par le Comité de l'actualité lors du lancement du programme.

Le Comité de l'actualité s'est penché à la fin de 1968, et au début de 1969, sur les *Comptes nationaux, revenus et dépenses,* un important indicateur économique. Le résultat des travaux du Comité et de divers autres groupes intéressés a commencé à se faire sentir au cours du troisième trimestre de 1969, lorsque les données furent publiées 52 jours après la période de référence. Ce délai se rapprochait considérablement de celui des Américains et constituait une amélioration marquée sur les délais de 84 et de 92 jours nécessaires au cours des premier et deuxième trimestres. Pendant le quatrième trimestre, il a fallu 57 jours.

La Balance canadienne des paiements internationaux paraît maintenant dans les 45 jours qui suivent la période de référence; soit 30 jours plus tôt et en même temps que le communiqué américain sur le même sujet.

A paraître prochainement: des statistiques nationales sur les emplois vacants

La Section des emplois vacants de la Division du travail du BFS poursuit ses efforts en vue de fournir des données sur les emplois vacants actuels et futurs. L'enquête à cet égard, dont les frais sont remboursés par le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, a été rendue nécessaire par la croissance des politiques sélectives de main-d'oeuvre et par la demande croissante de données sur les emplois vacants à tout moment donné. Sans ce complément essentiel aux renseignements aisément disponibles sur le chômage et les chômeurs, le planificateur se trouve assez mal placé.

Le lancement d'une telle enquête, à peu près sans expérience préalable, et avec peu de connaissance du domaine, soulève des difficultés considérables en ce qui a trait aux concepts et aux définitions. Le besoin de données pour l'établissement des politiques rend la rapidité essentielle, mais la nécessité de la pertinence théorique et de l'adaptabilité éventuelle impose la prudence.

Un système de calcul hautement généralisé et l'acquisition d'une grande capacité d'interview, qui aide à accroître la qualité des données et permet à l'occasion de recueillir des renseignements supplémentaires, donne un système flexible permettant,

sans trop de complications, de changer les exigences d'analyse.

La définition de l'emploi vacant réside essentiellement dans les mesures objectives de recrutement que prend l'employeur au cours d'une période déterminée pour combler une vacance. La vacance doit durer au moins une journée. En outre, l'enquête ne porte que sur les vacances dites externes, c'est-à-dire accessibles aux candidats de l'extérieur, plutôt qu'internes ou accessibles seulement au personnel de l'établissement avant de l'être du grand public. Un emploi vacant, aux fins de l'enquête, est donc une vacance d'au moins une journée, que l'on s'efforce effectivement de combler. L'enquête est exécutée en deux temps, d'abord par la poste, ensuite par interview personnelle. On puise dans le registre central de 400,000 compagnies et entités juridiques, une liste maîtresse de quelque 150,000 agents répondants, appelés "unités répondantes sur les emplois vacants". L'univers de la liste maîtresse est stratifié suivant la taille, la branche d'activité et la situation géographique. De plus, un échantillon postal de 25,000 répondants est sélectionné pour chaque enquête.

Les résultats de cette enquête bi-mensuelle permettront d'établir des estimations mensuelles des emplois vacants par profession et par situation géographique, et, donneront des moyennes mobiles sur trois mois pour la période se terminant à la fin du mois en cours. La rotation des échantillons est telle que le maximum de fiabilité est atteint en six cycles d'enquête, soit en trois mois.

La méthode employée et les résultats obtenus feront l'objet de travaux intensifs d'évaluation d'ici un an. Vu la nouveauté du champ d'observation et la complexité du programme, on ne peut encore donner de date fixe de publication des renseignements, mais on espère pouvoir publier d'ici la fin de 1970 certaines données à l'échelle nationale.

Pour plus de renseignements, s'adresser à la Section de l'enquête sur les emplois vacants, Division du travail, BFS, Ottawa 3.

Ajournement de l'enquête sur le tourisme au Canada

L'incapacité d'un certain nombre de promoteurs provinciaux de contribuer financièrement à une grande enquête à domicile sur le tourisme a entraîné l'ajournement de l'enquête. Les promoteurs, soit l'Office du tourisme, le ministère de l'Industrie et du Commerce, et les offices du tourisme des dix provinces et des deux territoires, avaient convenu que l'enquête commencerait en avril 1970; la préparation était bien avancée.

M. S.A. Goldberg élu président de l'Income Research Association.

M. S.A. Goldberg, statisticien fédéral adjoint, Intégration et développement, a été élu président du conseil de l'*International Association for Association for Research in Income and Wealth* lors de la Conférence générale de cette association à Nathanya, en Israël. M. Goldberg fait partie de cette association presque depuis la fondation de celle-ci et a déjà été membre du Conseil.

L'Association a été fondée en 1947 en vue de promouvoir l'avancement des connaissances du revenu national et des richesses nationales. Elle s'intéresse à la définition et à la mesure de la richesse et du revenu nationaux, à l'élaboration de systèmes de comptabilité économique et sociale et à l'utilisation de ceux-ci à des fins de politique économique, de comparaisons internationales et d'autres analyses de nature économique.

La conférence, qui a eu lieu en août 1969, était la onzième de l'association. On y a étudié le rôle des prix dans le cadre de la comptabilité nationale, les comptes financiers, la comptabilité régionale, et la distribution du revenu des particuliers.

Trois communications ont été présentées par des membres du personnel du BFS. M. Hans J. Adler, directeur général adjoint de la Direction des comptes économiques, dans son exposé intitulé *Approaches to Regional Economic Accounting in Canada*, a défini les comptes économiques comme un système de statistiques pouvant servir à l'analyse économique et a défini la "région" comme étant une province.

Cette communication était répartie en quatre parties, dont la première comprenait un bref exposé historique de l'évolution de la demande de comptes économiques provinciaux et de la réaction du Bureau fédéral de la statistique face à ces besoins.

Outre la description des difficultés conceptuelles déjà assez bien connues, l'exposé traitait d'un certain nombre de problèmes fondamentaux relatifs à l'utilité et à l'applicabilité du cadre de la comptabilité nationale à l'échelle régionale. Il décrivait également les problèmes ayant trait aux ressources pour ce qui est de la construction de comptes régionaux valables et fiables, réconciliables dans l'espace.

Dans la deuxième partie, l'auteur se penchait sur la portée des politiques et des problèmes actuels sur l'évolution de la statistique régionale. Il expliquait les raisons pour lesquelles le Bureau désire augmenter sa base de données régionales et a décidé, avant d'établir des comptes régionaux, d'attendre que la base de données régionales ait été accrue d'une manière plus systématique. À mesure que ce travail se fera, selon M. Adler, il faudra également étudier plus à fond l'aptitude des provinces à établir leurs propres estimations de même que les avantages et les inconvénients d'une telle entreprise.

La troisième partie de la communication de M. Adler constituait une revue d'ensemble des travaux déjà en cours au Canada à l'égard des comptes provinciaux, exécutés par des organismes autres que le BFS. Dans la dernière partie l'auteur donnait une brève description des lacunes de la statistique régionale existante.

La communication de Mlle Jenny R. Podoluk, coordonnatrice des Recherches sur les finances des consommateurs, Direction de la statistique socio-économique, intitulée *Some comparisons of the Canadian-U.S. Income Distribution*, traitait des ressemblances et des différences entre la répartition du revenu dans les deux pays, à partir d'une coupe représentative pour la période 1951 à 1965. La majorité des travaux de recherche, effectués antérieure-

ment dans le domaine des niveaux de vie et de revenu comparatifs, suivant Mlle Podoluk, avaient été fondés sur des comparaisons du revenu par habitant et les résultats obtenus comportaient quelques contracdictions. Son étude avait porté surtout sur l'après-guerre, vu l'insuffisance de données sur les années antérieures.

Sa conclusion était que la répartition actuelle des revenus dans les pays est très semblable: inégalité dans à peu près la même mesure et, dans l'ensemble, même caractéristiques familiales et personnelles pour les groupes à revenu modeste et à revenu élevé. Les revenus réels se sont accrus presque de la même façon dans les deux pays depuis 1951.

La désagrégation des données, afin de permettre des comparaisons de familles et de particuliers plus homogènes, laisse deviner des différences internes dans les deux pays. Par exemple, la proportion moindre de travailleurs hautement spécialisés dans la main-d'oeuvre canadienne, comparativement à la main-d'oeuvre des États-Unis, semble entraîner des différences plus marquées entre les revenus des ouvriers peu instruits et ceux des travailleurs hautement spécialisés. De fait, les ouvriers hautement spécialisés dans certains secteurs se rapprochent de la parité du revenu avec leurs homologues américains. Par contre, la répartition du revenu familial suivant l'âge du chef de la famille est plus inégale aux États-Unis qu'au Canada. Les données sur les États-Unis laissent deviner une inégalité grandissante dans ce pays, tandis qu'au Canada, elle va en diminuant. Il se peut que les préférences d'emploi des femmes mariées y soient pour quelque chose.

Il est encore trop tôt pour évaluer la portée sur la répartition du revenu des changements apportés dernièrement à la législation sociale canadienne. Lorsque ces changements auront eu tout leur effet, la structure des revenus au Canada diffèrera peut-être plus qu'à l'heure actuelle de celle des États-Unis.

L'exposé intitulé *Pricing and Price Indexes in the Service Industries*, oeuvre de Mlle Betty J. Emery, chef de la Section des prix industriels, Division des prix, Direction de la statistique économique, et de M. John Randall, directeur de la Division de la balance des paiements et des flux financiers, Direction des comptes économiques, traitait de la mesure des prix de la production en ce qui a trait à la mise en marché des services.

La communication étudiait l'importance relative du secteur des services dans l'économie du Canada et exposait le besoin et l'utilisation d'indices des prix dans ce secteur. Elle proposait également le fondement d'un système de priorités pouvant servir à décider pour quelles branches il faudrait d'abord élaborer des indices des prix. Le commerce, les transports et les services personnels et commerciaux étaient mentionnés comme branches où l'on aurait le plus de possibilité d'obtenir des résultats à courte échéance.

Du côté pratique de la collecte des prix, l'exposé proposait quelques produits des branches prioritaires dont il faudrait cueillir les prix (champs d'observation), où il faudrait entreprendre la collecte des prix (sources des données) et quand il faudrait l'entreprendre (périodicité de l'index).

Les séries de valeur dans les prix courants, qui ont servi de fondements à l'érection d'ensembles intégrés de systèmes statistiques macro-économiques, ont coûté très cher. Pour l'intégration des systèmes, il faut maintenant accomplir un travail considérable d'appariage des marchandises et d'indices des prix axés sur les industries, affecter des ressources à la cueillette des renseignements sur les prix et à la préparation des index et obtenir de grandes quantités de nouvelles données sur les prix.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. S.A. Goldberg, statisticien fédéral adjoint, Intégration et développement, BFS, Ottawa 3.

Institut international de statistique

Les délégués de 48 pays et de cinq organisations internationales se sont réunis à Londres en septembre 1969 pour participer à la 37e session de l'Institut international de statistique. Plus de 750 membres, représentant pour la plupart des organismes statistiques gouvernementaux, ont participé pendant neuf jours aux séances officielles et officieuses, et aux réceptions.

C'était la première session en 35 ans qui eût lieu à Londres; elle a été tenue sous l'égide de la *Royal Statistical Society*. Elle a été inaugurée par le premier ministre de Grande-Bretagne, le très honorable Harold Wilson, lors d'une réception donnée par le gouvernement britannique. Plus tard, M. Wilson fut l'orateur invité au banquet officiel et il a entretenu les délégués du programme statistique du gouvernement anglais et de l'élaboration d'un programme statistique plus centralisé.

Divers sujets furent traités, dont les difficultés de la planification du capital, l'économétrie, la statistique dans les sciences physiques, et les projections sur la main-d'oeuvre. On s'est penché assez longuement sur les ordinateurs et sur les banques de données. L'exposé présenté par M. I.P. Fellegi, directeur du Service de recherches en sondages et enquêtes, BFS, et par M. S.A. Goldberg, statisticien fédéral adjoint, Intégration et développement, intitulé *Some Aspects of the Impact of the Computer on Official Statistics*, démontrait qu'il fallait concevoir les enquêtes en tirant tout le profit possible de l'ordinateur et en assurant la compatibilité avec d'autres enquêtes semblables, afin de répartir les frais généraux sur plusieurs travaux.

Les auteurs ont avancé qu'il fallait réduire au minimum les interruptions manuelles du traitement automatique pour ne pas perdre les avantages du traitement électronique. Ils ont souligné qu'on reconnait une enquête automatisée bien conçue par le soin mis à prévoir un "tracé de vérification" permettant au statisticien d'exercer son droit de regard sur le traitement des données.

L'exposé décrivait également quelques leçons à tirer de l'automatisation de certaines enquêtes du BFS. L'enquête sur les emplois vacants était mentionnée comme exemple d'entreprise complexe dont l'automatisation avait été réussie. L'une des raisons de cette réussite était que l'enquête avait été conçue dès le début en vue de l'automatisation, et que l'on avait profité des leçons apprises lors d'autres enquêtes.

L'automation a des répercussions considérables sur la gestion d'un bureau statistique. Il a fallu élaborer des systèmes exhaustifs de planification, des systèmes d'information pour la gestion, ainsi que de planification et de contrôle de la production. Il devenait de plus en plus important de moderniser le matériel, de former et de recycler le personnel, pour éviter les "bouchons" et les problèmes graves.

En outre, les auteurs ont esquissé le genre d'organisation le plus apte à permettre de tirer profit des nouvelles techniques. Un avantage de l'automation est que les gestionnaires chargés d'un domaine spécialisé auraient dorénavant plus de temps à consacrer aux recherches, aux besoins des usagers et aux relations avec les

répondants. En outre, il devenait de plus en plus nécessaire d'avoir des relations plus étroites avec les ministères qui produisent des dossiers administratifs, pour vérifier que les buts de la statistique sont pris en considération au moment de l'automation ou de la modification des systèmes intérieurs d'information de ces ministères.

Un autre aspect important de cette nouvelle technique est la souplesse nécessaire pour l'échange de personnel entre divers projets importants. Les auteurs ont recommandé qu'aux fins de la programmation, la planification soit établie à l'échelle du ministère et que les divisions soient réunies en groupes fonctionnels, par exemple traitement des données, planification et contrôle de la production.

Cinq exposés, dont trois avaient été préparés à la demande de la conférence, ont été présentés lors de la réunion sur les projections de main-d'oeuvre organisée par M. H.P. Lacrois, du Bureau international du travail.

M. D.F. Johnston, du *Department of Labour* des États-Unis, a décrit dans sa communication intitulée *The Integration of Supply and Demand Projections in the Labor Force* les nombreuses difficultés de la réalisation d'une intégration satisfaisante des points de vue de l'offre et de la demande, surtout lorsque l'on tient compte des professions, des qualifications et du degré d'instruction, comme ce sera probablement le cas si on veut que les projections soient utilisables. M. Johnston s'est dit optimiste malgré ces difficultés.

Dans une communication intitulée "La prévision de la demande de main-d'oeuvre", M. C. Vimont, de l'Institut national d'études démographiques de France, a exposé diverses possibilités de présentation de la demande de main-d'oeuvre. Il a décrit la méthode la plus répandue, celle qui consiste à rapporter le niveau d'emploi dans chaque secteur de l'économie aux niveaux de production prévus et aux indices de productivité et qui prévoit une ventilation des chiffres de chaque secteur par profession ou suivant une classification quelconque de la main-d'oeuvre.

M. J.N. Ypsilantis, également du B.I.T., a décrit dans son exposé intitulé *Projection of Manpower Supply* la méthode fondamentale d'extrapolation des chiffres sur la main-d'oeuvre qu'emploie le B.I.T., ainsi que diverses façons dont on peut profiter de l'expérience acquise dans un secteur géographique pour améliorer les projections applicables à d'autres secteurs.

L'exposé de Mme Sylvia Ostry, antérieurement directrice des Études spéciales sur la main-d'oeuvre, Intégration et développement, actuellement membre du Conseil économique du Canada, et de M. Alan Sunter, coordonnateur des Méthodes d'enquêtes économiques et financières, Service de recherches en sondage et enquêtes, et intitulé *The Canadian Job Vacancy Survey: A Measure of Labour Demand,* décrivait le programme de perfectionnement de l'enquête sur les emplois vacants au Canada. (Voir également les rapports ou les travaux).

Aux termes de cet exposé, un emploi vacant est un emploi qui était libre au cours d'une période de référence donnée et pour lequel on s'efforçait effectivement de recruter un titulaire. La définition de l'emploi vacant est fondée sur l'effort actuel de recrutement. Le critère à cet égard est appliqué strictement et littéralement. Pour répondre à ce critère, il faut que l'information soit obtenue d'un répondant dont les fonctions le placent aussi près que possible du centre de l'activité de recrutement (des unités répondantes des emplois vacants ont été formées dans les grandes entreprises dans ces importants secteurs), la période de référence de l'enquête ne dure qu'une journée, les efforts de recrutement ne doivent pas viser uniquement le personnel existant de la compagnie répondante, et aux fins de l'enquête, on établit une distinction entre les postes actuellement vacants et les vacances éventuelles.

Les auteurs en sont arrivés à la conclusion suivante:

1. Une définition pratique des emplois actuellement et éventuellement vacants, s'est démontrée utilisable.
2. Des unités répondantes aptes à déclarer des données sur les emplois vacants avec un minimum d'erreur ont été définies et incorporées à l'échantillon d'une enquête permanente.
3. On a créé une capacité flexible d'enquêter sur une grande échelle dans le secteur des entreprises.

L'Institut international de statistique est une société autonome ayant pour but d'élaborer et d'améliorer les méthodes statistiques et leur application dans le monde entier. La prochaine conférence de L'I.I.S. aura lieu à Washington (D.C.) en août 1971.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. S.A. Goldberg, statisticien fédéral adjoint, Intégration de développement, BFS, Ottawa 3.

Association canadienne d'économie

Quatre communications du BFS furent présentées à la réunion de l'A.C.E.: La quatrième réunion annuelle de l'Association canadienne d'économie a eu lieu à l'Université du Manitoba, à Winnipeg, en juin. Quatre des exposés présentés étaient l'oeuvre d'employés du BFS:

- *Some Recent Developments and Plans in the Field of Merchandising and Service Statistics,* par G. Snyder, directeur de la Direction de la statistique économique.
- *Meeting Research Needs from 1971 Census Data,* par M. L.O. Stone, directeur adjoint par intérim de la Division du recensement, et M. H.G. Beyer, coordonnateur de la Sous-division de la recherche, Division du recensement, Direction de la statistique socio-économique.
- *DBS Approach to Regional Statistical Needs,* par M. M.L. Szabo, coordonnateur du service de recherche sur la statistique régionale et la main-d'oeuvre, Intégration et développement.
- *Developments in Educational Statistics for Economic Planning,* par M. Miles Wisenthal, directeur de la Division de l'éducation, Direction de la statistique socio-économique.

Le prochain numéro de *l'Observateur statistique* renfermera le compte rendu de la conférence de même que des extraits de ces exposés.

Conférence fédérale-provinciale sur la statistique agricole

"Une des véritables raisons d'être de cette réunion est d'arriver à savoir si nous pouvons établir de meilleures communications entre les utilisateurs, le BFS et les organisations provinciales". Avec ces mots M. W.L. Porteous, Directeur de la Division de l'agriculture du BFS, a résumé une table ronde organisée dans le cadre de la Conférence fédérale-provinciale sur la statistique agricole tenue à Ottawa en mars 1970.

La discussion suivait la présentation de mémoires préparés par MM. C. Webber, agronome au service de l'*Imperial Oil Ltd.*, et L.E. Leighton, Directeur général adjoint de la Division du condi-

tionnement à la *Canada Packers Ltd.*, sur les besoins en renseignements des industriels agricoles.

MM. Webber, Leighton et DH. Plaunt, Directeur de la Division de la gestion des fermes au ministère de l'Agriculture, participaient également à la table ronde. Les représentants des industries, qui étaient présents, ont répondu à de nombreuses questions tendant à déterminer quels sont les bulletins – ou les parties de bulletin – les plus utiles à leur secteur. Puis, à leur tour, ils ont posé des questions portant sur les enquêtes du BFS et les services que cet organisme peut leur fournir.

Mentionnons, parmi les autres sujets abordés en cours de discussion:

- les enquêtes particulières par industrie et la possibilité de mettre sur pied des programmes communs entre l'administration et le secteur privé,
- la possibilité de publier des renseignements relatifs au prix du bétail sur pied expédié aux parcs à bestiaux et aux usines de conditionnement,
- le peu d'empressement avec lequel certains exploitants agricoles fournissent des renseignements qu'ils considèrent comme pouvant être utilisés, à leur détriment, par les exploitants d'usines de conditionnement,
- les besoins des agriculteurs ne se limitent pas seulement à des statistiques mais également à des analyses et à des explications pertinentes de ces mêmes statistiques,
- la protection des données, l'agriculteur et la loi sur l'impôt sur le revenu,
- l'à-propos de l'information fournie par le BFS.

Parmi les mémoires présentés, deux étudiaient le coût de l'emploi en agriculture. Le premier, "Farm Wage Survey", préparé par M. R.B. Proud, de la Section des finances agricoles du BFS, traitait de l'enquête qui porte le même nom et de son application depuis 1940, date de départ. L'autre, présenté par Mlle A.W. Foster, de la Division des prix du BFS, intitulé "Proposals for Improving the Accuracy and Reliability of Hired Farm Labour Data in their use in the Price Index of Commodities and Services used by Farmers", est le fruit d'un travail exécuté en commun par la Division des prix et par la Section des finances agricoles du BFS en vue d'analyser en profondeur l'Enquête sur les salaires et la main-d'oeuvre agricoles. Trois principaux changements, touchant au choix de l'échantillon, aux spécifications de la main-d'oeuvre engagée, au plan du questionnaire et à la périodicité et au calendrier de la collecte des données, y sont proposés.

M. R. Gagné, Directeur du Bureau de la statistique du Québec a proposé la création d'un répertoire central des exploitations agricoles. D'après M. Gagné, ce répertoire pourrait être utilisé pour:

- établir des totalisations détaillées en fonction de caractéristiques et d'enquêtes précises,
- servir de dépôt aux dépouillements statistiques de données administratives, comme la comptabilité agricole mécanographique,
- servir de base à l'établissement d'échantillons.

M. Gagné est d'avis que le recensement quinquennal serait la source d'information la plus commode pour constituer la base de ce répertoire central des exploitations agricoles, aussi a-t-il demandé que l'on poursuive les recherches et étudie les aspects techniques et administratifs d'un tel programme.

Cinq recommandations ont été formulées au terme de la conférence:

1. Une commission mixte, composée de représentants du ministère de l'Agriculture, du BFS et du *Meat Packers Council*, devrait être formée pour revoir et évaluer l'information relative à la commercialisation actuellement publiée dans la *Weekly Livestock Market Review*.
2. Il faudrait accorder une attention particulière à la récapitulation et à la mise en évidence des renseignements statistiques préparés par le BFS ainsi qu'à la diffusion de ces derniers parmi les agriculteurs d'une manière qui devra être fixée en collaboration avec le ministère de l'Agriculture.
3. Une commission, formée de représentants du BFS, du ministère de l'Agriculture et du *Meat Packers Council*, devrait être mise sur pied pour déterminer l'avenir des statistiques du bétail nourri. Il a été également proposé que soit préparée et distribuée à toutes les provinces une définition précise de l'enquête trimestrielle projetée sur les réserves de bétail sur pied.
4. Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration et certaines divisions ou services du BFS (Divisions des prix, du travail, de l'agriculture, et le Service de recherches en sondages et enquêtes) devraient établir une collaboration pour examiner les moyens d'améliorer les méthodes d'enquêtes et les cadres théoriques utilisés pour le développement des séries sur les taux des salaires agricoles.
5. Le BFS devrait entreprendre la collecte de renseignements sur les prix de location des fermes. Il faudrait également examiner la possibilité d'inclure la valeur des légumes cultivés en serre dans le total des recettes en espèces provenant de la vente de légumes plutôt que dans la rubrique "autres cultures", comme c'est actuellement le cas.

Classifications types utilisées dans le domaine de la statistique des finances municipales

En février 1970, au cours d'une conférence à Victoria, on a présenté aux fonctionnaires municipaux de la Colombie-Britannique chargés des finances municipales, un nouveau système de classification de toutes les opérations financières des municipalités. La conférence, qui avait été organisée par le ministère des Affaires municipales de la Colombie-Britannique, en collaboration avec la Division des administrations publiques du BFS, réunissait 150 délégués et observateurs représentant la plupart des municipalités de la province, le British Columbia Admisory Committee of the Institute of Chartered Accountants et la Investment Dealers Association.

Ce système, mis au point au cours de six séances de la Huitième conférence fédérale-provinciale sur la statistique des finances municipales, avait été approuvé, en novembre 1969, à la séance de la conférence tenue à Halifax. Les organisateurs de la conférence avaient alors demandé au BFS d'expliquer le nouveau système décrit dans un manuel intitulé *A Financial System for Canadian Local Governments*.

Cet ouvrage présente les catégories de renseignements requis en utilisant les classifications types plutôt qu'en précisant les formules qui doivent être utilisées au moment des déclarations. L'introduction de ce système fait partie d'un programme de la Division des administrations publiques du BFS, en cours de réalisation, tendant à établir une base solide pour l'étude des finances des administrations publiques à tous les niveaux.

M. G.A. Wagdin, Directeur général de la Direction de la statistique financière du BFS a indiqué aux participants que les

revenus municipaux, pour l'année 1969, avaient été estimés à 3.9 milliards de dollars, soit environ 15% de tous les revenus enregistrés par les trois niveaux de gouvernement mis ensemble, et que les dépenses des municipalités s'étaient élevées à 4.5 milliards de dollars, soit 17% de l'ensemble des dépenses pour les trois niveaux. Ces chiffres, a précisé M. Wagdin, soulignent la grande influence qu'exercent les municipalités au sein même de leurs propres communautés et aussi dans les régions économiques qui les englobent et dans le pays tout entier.

M. J.B. Smith, Directeur de la Division des administrations publiques, a esquissé un tableau des activités de sa Division dans un mémoire intitulé "The What, Why and How of the Governments Division of the Dominion Bureau of Statistics". Il a défini le rôle de sa Division: "la mise au point et la publication, en fonction des besoins des utilisateurs, de statistiques complètes et intégrées sur tous les niveaux d'administration au Canada et sur les organismes administratifs". Nous recueillons des données", a poursuivi M. Wagdin, "pour établir une base solide à l'étude des administrations publiques et à l'analyse de la participation financière, économique et sociale des administrations et des répercussions de cette participation sur l'activité nationales, provinciale, locale et régionale".

Le "comment" du travail de la Division gravite autour de quatre principales catégories: dépouillement des études économiques, séries sur la gestion financière, séries sur les sociétés et les unités de production marchande gérées par les administrations et, enfin, séries sur l'emploi et la paie. Ces quatres secteurs d'activité fournissent, pris individuellement ou combinés, une information uniforme sur les revenus des administrations publiques, les services, la présence et l'influence des administrations sur le marché financier, les entreprises commerciales gérées par les administrations et l'administration et tant qu'employeur.

M. A.G. Kerr, Chef de la Section des administrations locales, a, de son côté, présenté aux participants, le nouveau manuel sur les nomenclatures et le rôle que celui-ci aura à jouer en contribuant aux besoins des utilisateurs. L'ouvrage se présentera sous la forme de feuilles volantes, composé d'un certain nombre de volumes dont la publication de deux d'entre eux: l'Introduction générale et les Systèmes de classification, est prévue pour l'automne prochain.

Le tout comprendra cinq systèmes de classification:
1. Système de classification des revenus
2. Systèmes de classification fonctionnelle des dépenses
3. Système de classification des dépenses, par affectation
4. Système de classification de l'actif
5. Système de classification du passif et des profits.

Les volumes qui suivront traiteront de sujets divers comme les déclarations financières, l'application des systèmes de classification aux organismes unifonctionnels (organismes municipaux, conseils communs, comités, commissions ou conseils scolaires), la terminologie et l'introduction de renseignements de nature non financière afin de développer les indicateurs de rendement pour procéder à de véritables comparaisons entre les diverses activités des administrations et déterminer l'efficacité des administrations.

L'adoption de ce système de classification a été la principale oeuvre de la séance de la Conférence fédérale-provinciale sur la statistique des finances municipales qui s'est tenue en novembre 1969, à Halifax. Le projet, qui avait été présenté en 1967, à la première séance, prit forme au cours de cinq séances suivantes où le BFS présenta des propositions et formula les amendements demandés par les délégués.

On a établi, dans le but d'activer la réalisation du manuel, un calendrier prévoyant les dates d'envoi des manuscrits des diverses sections aux fonctionnaires provinciaux intéressés et celles du retour des épreuves au BFS.

Toute demande de renseignements doit être adressée à M. A.G. Kerr, chef de la Section des administrations locales, Division des administrations publiques, Direction de la statistique financière, BFS, Ottawa 3.

Conférence interaméricaine sur la statistique des transports

La première séance du sous-comité de la statistique des transports et des communications de l'*Inter-American Statistical Institute* (IASI) s'est tenue, en février 1970, dans la capitale des États-Unis, au siège de la Pan American Union.

Le sous-comité, présidé par M. A.L. Brown, Directeur de la Division des transports et des services d'utilité publique du BFS, était formé d'experts en transport routier représentant le Brésil, le Chili, le Honduras et les États-Unis. Étaient également présents, à titre d'observateurs, des envoyés d'organisations diverses comme l'*International Road Federation*, le *United States Bureau of Public Roads*, la *Latin American Free Trade Association*, la *Economic Commission for Latin America* et l'Organisation des États américains.

En raison de la taille et de la complexité du domaine étudié, le sous-comité s'en est tenu, à sa première séance, au transport routier. On s'est mis d'accord pour aborder, au cours des prochaines séances, les autres modes de transport. L'ordre du jour comprenait les points suivants:

1. L'analyse de la situation, sur le continent, de la statistique du transport routier et, plus précisément, l'étude des travaux exécutés au cours de la période 1956 - 1969, aux niveaux mondial et régional, et des travaux prévus dans un avenir immédiat, ainsi que l'analyse des résultats de l'enquête sur les statistiques du transport routier menée par le secrétariat général de l'IASI.
2. L'étude de l'esquisse des normes et des méthodes (cadre théorique, définitions, nomenclatures et totalisations) relatives à la section XI.D. (Transport routier) du Programme interaméricain de statistiques fondamentales et la formulation de recommandations du plan qui sera soumis au *Committee on Improvement of National Statistics* (COINS).
3. Diverses autres questions, dont les activités futures du sous-comité.

Le sous-comité a examiné et révisé un projet visant à faciliter la production de statistiques fondamentales sur le transport routier qui sera soumis au COINS de l'IASI pour étude et aux nations-membres pour être commenté.

Toute demande de renseignements doit être adressée à M. A.L. Brown, Directeur de la Division des transports et des services d'utilité publique, BFS, Ottawa 3.

NOUVELLES PUBLICATIONS

Meilleures mesures de la taille des entreprises grâce aux déclarations des corporations et des syndicats ouvriers

La Division de l'application de la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers a mis en circulation dernièrement sept publications qui reflètent plus complètement la taille des entreprises au Canada, et qui permettent de mieux évaluer l'importance des sociétés aux mains d'intérêts étrangers.

Le rapport de 1965 sur les corporations a été le premier à refléter les modifications apportées à la loi en 1965. Aux termes du texte original, les sociétés étaient tenues de déclarer des données financières qu'elles devaient déjà fournir dans leurs déclarations d'impôt sur le revenu. Pour éviter ce chevauchement, les textes ont été modifiés de manière à permettre au BFS et au ministère du Revenu national de recueillir cette statistique conjointement. On a donc pu éliminer l'un des deux jeux d'états financiers antérieurement exigés.

Cette modification des lois a élargi de deux manières importantes le cadre de la statistique des sociétés. L'accès aux états financiers de toutes les sociétés imposables a permis de compiler des statistiques sur les sociétés exemptées de déclaration par la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers mais tenues de déclarer leur revenu imposable. Ces renseignements supplémentaires ont permis de mesurer avec plus d'exactitude l'importance des entreprise au Canada, et de mieux évaluer l'importance des sociétés aux mains d'intérêts étrangers.

Autre résultat presque aussi important, les modifications de 1965 ont permis, grâce aux renseignements supplémentaires tirés des déclarations d'impôt sur le revenu fournis par les sociétés d'identifier les sociétés qui éprouvaient de la difficulté à satisfaire aux exigences de la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers. A partir de ces renseignements, une vaste campagne entreprise par la Division pour informer les sociétés de leurs obligations en matière de déclaration, le nombre de déclarations reçues par la Division est passé de 26,764 en 1964 à 37,780 en 1965.

Les rapports de 1966 et de 1967 sur les corporations étaient conformes aux principes adoptés pour celles de 1965.

Pour tout renseignement sur les sept publications énumérées ci-dessous, s'adresser à M. C.R. Luft, Section de la planification et de l'analyse, Division de l'application de la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, BFS, Ottawa.

Statistique financière des sociétés, 1967, nº 61-207 au catalogue
Statistique fiscale des sociétés, 1967, nº 61-208 au catalogue
Rapport de 1965, Partie I, Corporations, loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers
Rapport de 1966, Partie I, Corporations, loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers
Rapport de 1967, Partie I, Corporations, loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers
Rapport de 1967, Partie II, Syndicats ouvriers, loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers
Liens de parenté entre firmes, 1967, nº 61-508 au catalogue

Nouveau document sur les indices des prix de vente dans l'industrie

Le BFS a mis en circulation en janvier dernier un nouveau document de référence intitulé "Indices des prix de vente dans l'industrie, 1956 - 1968" (nº 62-528 au catalogue). Celui-ci présente la première refonte complète du système d'établissement d'indices de prix dans l'industrie manufacturière, lancé en 1961 sur la base de 1965 = 100. Il renferme les indices des prix pour 99 branches d'activité et pour quelque 470 marchandises.

La série d'indices sur la nouvelle base 1961 = 100 que renferme ce document remplace tous les indices publiés antérieurement. Malgré tous les efforts déployés pour assurer la continuité chronologique par rapport aux indices à base de 1956, il s'est produit quelques solutions de continuité dues à l'évolution de la Classification type des industries, sur laquelle les indices sont fondés. Les indices pour la période antérieure à 1961 ont été arithmétiquement recalculés sur la base 1961 = 100. Les indices pour l'année 1961 et pour les années suivantes ont été remaniés de façon à refléter l'importance comparative des marchandises vendues par les fabricants canadiens, et à faciliter l'introduction de la nouvelle série de prix.

Les principaux aspects de la révision sont i) l'introduction de 1961 comme année de base et de pondération, ii) l'adoption de la Classification type des industries de 1960 et de la nouvelle définition de l'établissement et iii) l'accroissement du nombre d'indices de marchandises mis à la disposition des utilisateurs.

Les séries d'indices publiées dans le document de référence sont remis à jour mensuellement dans *Prices and Price Indexes* (nº 62-002 au catalogue) à compter de la livraison de décembre 1969.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. R.L. Borden, directeur adjoint (Prix industriels), Division des prix, BFS, Ottawa 3.

Manuel statistique pour études de marché

Grâce à une conception entièrement nouvelle élaborée pour l'édition 1969 du Manuel statistique pour études de marché (nº 63-514 au catalogue), se trouvent réunis pour la première fois en un seul volume une gamme complète de données sur la mise en marché, recueillies au cours d'enquêtes antérieures du BFS, et des récapitulations de données du recensement de 1966.

Ce nouveau Manuel est un ouvrage commode d'information et de référence pour tous ceux qui s'occupent de l'analyse des nombreux aspects du marché canadien à l'échelon local, provincial, régional et national.

La dernière édition du Manuel diffère profondément des publications précédentes: les données sont plus détaillées, les tableaux sont, pour la plupart, accompagnés d'explications, et bon nombre de termes sont définis. La disposition et la typographie ont été modifiées pour améliorer la présentation du Manuel et en faciliter la consultation.

Le service responsable, c'est-à-dire, la Division du commerce et des services, a consulté un certain nombre d'experts-conseils en étude des marchés et d'autres personnes du secteur privé.

Une des conclusions de ces échanges de vues était que le Manuel devait inclure, en plus de données sommaires du dernier recensement, des données sur la commercialisation provenant d'autres enquêtes: ainsi, cette livraison comprend des données tirées d'enquêtes effectuées en 1967 et en 1968.

Autre amélioration par rapport aux éditions précédentes, le nouveau Manuel fait ressortir les tendances en mettant en regard les chiffres des années antérieures et les plus récents. L'objet de cette présentation est d'aider le spécialiste de la mise

en marché à évaluer le dynamisme du marché, par exemple l'acceptation grandissante par le consommateur des machines automatiques à laver la vaisselle ou les variations de la construction résidentielle.

Le Manuel se répartit en sept grandes sections portant les titres suivants:
Certains indicateurs économiques
Commerce
Publicité ot organes d'information
Caractéristiques de la population
Revenus et dépenses des particuliers
Habitation, automobiles, commodités et appareils ménagers
Données sur le marché par petite région.

La Section des données sur le marché par petite région présente une vaste gamme de renseignements sur la population, le logement, les automobiles particulières, le revenu, la fabrication, l'agriculture, les services et le commerce de détail pour chaque province, comté ou division du recensement et pour les localités constituées de 15,000 habitants ou plus.

Avec ses quelque 640 pages, le nouveau Manuel statistique pour étude de marché est quatre fois plus considérable que les précédents. Il est bilingue et a plus de 250 tableaux, 14 cartes et 18 graphiques; grâce au gros caractères et à l'utilisation de deux couleurs, trouver les renseignements voulus est facile.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. L.D. Sonkodi, Division du commerce et des services, BFS, Ottawa 3.

Importante révision chronologique des comptes de la nation

Grâce à de nouveaux renseignements et au raffinement des nations statistiques, on compte exécuter cette année une importante révision chronologique des comptes de la nation. Elle paraîtra sous le titre *National Income and Expenditure Accounts* 1926 - 1968 (nº 13-531 au catalogue).

Un bulletin provisoire indique qu'à la suite de la dernière révision, l'expansion économique du Canada entre 1950 et 1968 est maintenant estimée avoir été plus rapide qu'on ne l'avait d'abord cru; le taux réel de croissance a été de 5.1 p. 100 par année au lieu de 4.5 p. 100.

La pondération des divers éléments du produit national brut a également été modifiée.

L'augmentation du produit national brut reflète les mouvements divers de ses éléments. Par exemple, les bénéfices des sociétés en dollars courants se sont accrus de 6.2 p. 100 par année, au lieu de 4.8 p. 100 par année comme le donnaient à entendre les estimations précédentes. Les traitements et salaires se sont aussi accrus plus rapidement, soit de 8.7 p. 100 par année au lieu de 8.1 p. 100.

Par contre, les effets que la formation de capital par les entreprises a eus sur le taux de croissance, ont été négligeables (7.8 p. 100 au lieu de 7.7 p. 100).

Les révisions de nature statistique apportées aux nouveaux comptes ont, dans une grande mesure, été restreintes à la période écoulée depuis 1951, année où les repères précédents avaient été établis, mais certaines séries ont été revisées en remontant jusqu'à 1926 à la lumière de nouveaux renseignements et à l'aide de nouvelles méthodes statistiques.

Parmi les caractéristiques importantes des nouvelles estimations, qui remplacent les séries chronologiques précédentes pour la période de 1926 à 1956, figurent d'importantes révisions statistiques fondées sur les résultats des recensements de la population, du logement, de la main-d'oeuvre et du commerce effectués en 1961. Mentionnons aussi l'important apport constitué par de nouvelles données tirées des déclarations d'impôt sur le revenu et par de nouvelles totalisations financières effectuées par la Division de l'application de la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers.

En plus des importantes révisions d'ordre statistique, on a apporté des modifications importantes aux définitions et à la présentation. De nouvelles définitions et l'amélioration des méthodes, de la variété et de la qualité des statistiques obtenues à l'intérieur du Bureau et à l'extérieur de celui-ci ont permis d'améliorer l'estimation de nombreux éléments.

Voici quelques exemples des modifications apportées aux définitions:

- Les investissements publics figurent maintenant dans la formation brute de capital fixe;
- Les dépenses des hôpitaux, antérieurement comprises dans les dépenses à la consommation, sont comptées comme dépenses publiques depuis 1961, du fait de l'importance prise par les services publics d'assurance-hospitalisation. Les immobilisations de capitaux des hôpitaux, comprises dans la formation brute de capitaul fixe des entreprises, figurent maintenant parmi les immobilisations publiques.
- Les déflateurs de prix, dans le domaine des dépenses pour la construction, permettent maintenant de tenir compte de la variation de la productivité et des marges bénéficiaires afin d'améliorer les estimations en dollars constants.

Les révisions avaient aussi pour objet d'aligner les comptes nationaux du Canada sur les normes du Système de comptabilité nationale proposé par les Nations Unies.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. G. Leclerc, directeur, Division du revenu national et des dépenses nationales, BFS, Ottawa 3.

Bulletin provisoire sur la répartition du revenu

Le Service de recherche sur les finances des consommateurs du BFS a publié dans un bulletin intitulé *Income Distribution and Poverty in Canada, 1967, Preliminary Estimates,* de nouvelles estimations sur des revenus des familles et des particuliers au Canada 1967. Ces estimations découlent d'une enquête effectuée en 1968 sur les revenus familiaux en 1967; c'est la dixième enquête exécutée par le Bureau dans le cadre d'une série sur les finances des consommateurs.

Selon les estimations provisoires pour 1967, le revenu familial annuel était de $7,596, soit 16 p. 100 de plus qu'en 1965, ($6,536). La moitié environ de cette augmentation est considérée comme un gain réel, le reste ayant été absorbé par la hausse des prix à la consommation.

Sur le plan du revenu individuel, les femmes gagnaient toujours, encore beaucoup moins en 1967 que les hommes, soit $2,303 en moyenne pour $5,331 pour les hommes. Le revenu féminin a cependant, connu une hausse proportionnelle plus forte, se situant en 1967 à 23 p. 100 au-dessus de son niveau de 1965, comparativement à 17 p. 100 pour le revenu masculin.

Suivant les mêmes estimations, la proportion de familles dont le revenu est inférieur à $5,000 est tombée à 29.7 p. 100, en 1967

pour 37.9 p. 100 en 1965, tandis que la proportion de celles gagnant $10,000 ou plus, est passée de 14.6 p. 100 à 22.5 p. 100 pendant le même laps de temps. (L'enquête définit "famille" comme tout groupe de personnes demeurant ensemble et apparentées par filiation par alliance ou par adoption).

Dans la répartition régionale, l'enquête démontre que c'est en Ontario que l'on retrouvait, en 1967, le revenu familial le plus élevé, soit $8,466, et que c'est dans la région de l'Atlantique que l'on gagnait le moins, soit $5,756. Le taux moyen d'augmentation le plus élevé est celui du Québec et de l'Ontario (près de 18 p. 100) et le moins élevé, celui de la région de l'Atlantique, (11 p. 100), tandis que les Prairies et la Colombie-Britannique, avec un taux de 14 p. 100, se situaient juste au-dessous de la moyenne nationale.

Fait intéressant relevé lors de l'enquête de 1967, la proportion estimative de familles dont le revenu se situe au-dessous du seuil de pauvreté établi par le Conseil économique du Canada a diminué; en 1967, cette proportion était de 18.7 p. 100, contre 21.2 p. 100 en 1965. Le nombre estimatif arrondi de ces familles est passé de plus de 1 million en 1961 à 840,000 en 1967, malgré une assez forte augmentation de la population du Canada.

Les nouvelles estimations de la pauvreté sont établies à partir du seuil utilisé par le Conseil économique du Canada dans sa cinquième Revue annuelle, celle de 1968, après correction pour tenir compte des hausses de prix à la consommation. Les seuils de 1967 sont les suivants (ceux de 1961 figurent entre parenthèses): personne seule, $1,740 ($1,500); famille de deux personnes, $2,900 ($2,500); famille de trois personnes, $3,480 ($3,000); famille de quatre personnes, $4,060 ($3,500); famille de cinq personnes ou plus, $4,640 ($4,000).

C'est dans la région de l'Atlantique que l'on retrouve la plus forte proportion de familles touchant un revenu inférieur aux seuils ci-dessus, soit près de 34 p. 100, et c'est l'Ontario qui en a le plus faible proportion, soit 12 p. 100.

Le bulletin principal intitulé *Income Distribution by Size in Canada* (nº 13-528 au catalogue), qui doit paraître au cours du second semestre de cette année, renfermera les données les plus complètes possibles sur la répartition des revenus pendant la période intercensitaire. Du fait que l'échantillon était de plus grande taille, (pour 1967, il portait sur environ 21,000 unités familiales ou 37,500 personnes touchant un revenu, contre 8,800 unités familiales et 15,000 personnes pour l'enquête de 1965), il sera possible de fournir des classement recoupés plus détaillés et des répartitions des revenus pour la plupart des provinces, plutôt qu'uniquement les cinq grandes régions économiques. En outre, ce bulletin sera suivi par des articles ou des bulletins traitant en profondeur de certains groupes démographiques.

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme G. Oja, chef, Recherche et analyse, Service de recherche sur les finances des consommateurs, DBS, Ottawa 3.

Répartition des revenus pendant quinze ans

Revenu des familles et des particuliers non agricoles au Canada, certaines années, 1951 - 1965 est une récapitulation chronologique des données recueillies au cours de six enquêtes fragmentaires pour les années 1951, 1954, 1957, 1959, 1961 et 1965. On résume non seulement la matière des bulletins antérieurs, mais encore on présente pour la première fois deux nouveaux genres d'information: la répartition des revenus en dollars constants de 1961 pour les périodes d'enquête, et des données sur les quintiles.

Les tableaux de la Section I, dont les chiffres sont en dollars courants, donnent la répartition des particuliers et des familles non agricoles par tranche et par source de revenus (salaires, revenus de placement, emploi autonome ou autres sources). La répartition est également donnée suivant certaines caractéristiques telles que la région et le lieu précis du domicile du bénéficiaire, le sexe, le groupe d'âge, le lien de parenté avec le chef de la famille, le statut d'immigrant et le degré d'instruction.

La Section II donne le même genre d'information mais en dollars constants de 1961. A l'aide des tableaux de cette section, on peut établir des comparaisons au sujet de l'évolution du revenu réel au cours de ces quinze années.

La Section III présente les données d'une façon tout à fait différente: la répartition proportionnelle des revenus des familles et des particuliers est donnée en quintiles. Pour ce faire, on énumère tous les particuliers ou toutes les familles qui touchent un revenu, en ordre décroissant, et on divise la liste ainsi établie, en cinq parties égales; le quintile représente donc le cinquième ou 20 p. 100 de l'ensemble. A l'aide de ces tableaux, on peut étudier tout quintile suivant les mêmes caractéristiques choisies pour les deux autres sections et pour la même période.

Ce bulletin constitue un important apport à l'étude des revenus, surtout de l'évolution des revenus depuis 1951.

On peut se procurer "Revenu des familles et des particuliers non agricoles au Canada, certaines années, 1951 - 1965" (nº 13-529F au catalogue prix: $1) en s'adressant à la Sous-section de la distribution des publications, BFS, Ottawa. Pour tout renseignement, s'adresser à Mme G. Oja, chef, Recherche et analyse, Recherches sur les finances des consommateurs, BFS, Ottawa 3.

Enquête mensuelle sur les brasseries

Deux enquêtes mensuelles, englobant les 48 brasseries qui ont répondu à l'enquête annuelle effectuée par le BFS pour 1967, forment l'essentiel d'un nouveau bulletin mensuel.

Ces enquêtes remplacent les données fournies par la Division des douanes et de l'accise du ministère du Revenu national.

Le bulletin renferme des données sur les expéditions par produit et par région d'origine, les stocks à la fin du mois et l'emploi des principaux produits de brassage.

On peut se procurer le bulletin intitulé Brasseries, dont le numéro de catalogue est 32-019, au prix de 10¢ par exemplaire ou par $1 par an, en s'adressant à la Sous-section de la distribution des publications, BFS, Ottawa.

Nouvelles études spéciales sur la population active

Depuis la parution du dernier numéro de l'Observateur statistique, le Bureau a lancé un nouveau numéro de la série des études spéciales sur la population active. Celui-ci, qui s'intitule *Some Methods of Analyzing Cross-Classified Census Data – The Case of Labour Force Participation Rates,* par N.H.W. Davis (nº 71-515 au catalogue), examine un certain nombre de techniques statistiques et compare les résultats obtenus en les appliquant à des données du recensement national de 1961.

Une autre étude, intitulée *Underutilization of Manpower in Canada,* par N.K. Tandan (nº 8 de la série générale), essaie d'établir l'écart entre l'emploi réel et les possibilités d'emploi au

Canada. Les deux éléments de cet écart, c'est-à-dire, le chômage et l'inactivité, sont étudiés séparément par âge et par sexe pour les cinq régions géographiques.

Parmi les autres études en voie de rédaction, citons celles qui portent sur la variation cyclique des taux de participation de la main-d'oeuvre canadienne; sur la nature et l'étendue de la mobilité professionnelle, dans ses aspects professionnels et industriels, et enfin, sur l'étude des données concernant le travail en heures supplémentaires et l'exercice de plusieurs emplois au Canada.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. N.H.W. Davis, Service de recherche sur la statistique régionale et la main-d'oeuvre, BFS, Ottawa 3.

La croissance de l'économie des petites régions

Une nouvelle publication du Service de recherches régionales et sur la main-d'oeuvre, intitulée *Growth Patterns in Manufacturing Employment by County and Census Division, 1949 - 1959 and 1961 - 1965*, fournit un indicateur de la croissance économique dans les petites régions. Les variations de l'emploi dans l'industrie manufacturière au cours des périodes 1949 - 1959 et 1961 - 1965 sont analysées après décomposition de l'évolution globale en trois éléments: la croissance nationale, la variété des industries présentes et la part régionale. L'élément qui compose la part régionale permet d'établir une comparaison dans l'espace de l'aptitude des régions à attirer leur "part" d'emplois. L'élément portant sur la variété des industries indique si une région est dominée par des industries manufacturières à croissance rapide ou à croissance lente.

Les données sont présentées à l'échelle des comtés et aussi des provinces. Il suffit d'additionner les données pour obtenir des chiffres sur des groupes de comtés tels que des régions économiques.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. M.L. Szabo, coordonnateur, Service de recherches régionales et sur la main-d'oeuvre, BFS, Ottawa 3.

Annuaire du Canada et "Canada 1970"

L'édition de 1969 de l'*Annuaire du Canada*, et la brochure *Canada 1970*, qui constituent les deux recueils officiels de renseignements sur les ressources, l'histoire et les conditions sociales et économiques au Canada, viennent d'être publiés.

L'*Annuaire du Canada* passe en revue la statistique établie par le BFS sur la presque totalité des aspects mesurables de l'évolution sociale et économique au Canada.

L'édition de 1969 compte 1,329 pages, et son illustration comporte 27 cartes et graphiques établis spécialement pour l'annuaire, ainsi que de 57 photographies. En plus de la mise à jour normale dans tous les secteurs, ce numéro renferme des articles de fond ou des chapitres spéciaux sur les tendances récentes de l'urbanisation et de la croissance métropolitaine, une récapitulation de la statistique agricole du recensement de 1966, les combustibles au Canada, la première décennie de la Voie maritime du Saint-Laurent, et le commerce du Canada avec la Communauté économique européenne.

Canada 1970 traite dans l'ensemble des mêmes sujets que l'*Annuaire*, mais il comporte moins de détails statistiques. Il s'adresse principalement au grand public et aux étudiants, surtout ceux du niveau secondaire. Il renferme de brèves descriptions géographiques, démographiques et économiques du Canada, rédigées par une soixantaine de spécialistes de diverses disciplines du BFS, d'autres ministères et du secteur privé. Il décrit brièvement les principales caractéristiques de la production nationale, des ressources, de la géographie et de l'histoire, de l'organisation gouvernementale et des services publics.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. P. Joncas, directeur, Division de l'Annuaire du Canada, BFS, Ottawa 3.

Tendances dans la population active en Ontario

La Direction de la planification économique du ministère ontarien du Trésor et de l'Économie a récemment lancé deux publications sur la population active de la province.

Trends in Job Families and Educational Achievement of the Ontario Labour Force examine l'évolution des familles d'emploi et donne une indication des degrés d'instruction actuels et futurs de population active de l'Ontario. Pour donner au lecteur une meilleure perspective, le bulletin renferme également des données sur la main-d'oeuvre du Canada. Les classifications des emplois, établies à l'occasion du recensement du Canada ont été regroupées de manière à former des familles d'emploi homogènes quant à leur teneur (à l'intérieur des limites des données).

Ontario Labour Force Projections, 1968 - 1991 donne des projections à double échéance sur la population active: à courte échéance jusqu'en 1971 et à longue échéance jusqu'en 1991. Les projections à court terme, fondées sur l'immigration récente et sur la natalité et la mortalité, sont établies pour chaque année de 1968 à 1971. Les projections à longue échéance, établies pour les périodes quinquennales entre 1971 et 1991, comprennent les estimations les plus fortes, les plus probables et les plus faibles, et sont diverses interpolations de l'évolution démographique et migratoire actuelle et prévue.

On peut se procurer ces deux publications sans frais en s'adressant à l'Economic Planning Branch, Policy Planning Division, Department of Treasury and Economics, Parliament Buildings, Toronto.

NOMINATIONS

Le statisticien fédéral, M. Walter E. Duffett, a annoncé les fonctions nouvelles de trois directeurs de division. Le recyclage du personnel intéresse l'évolution des carrières et aide à fixer les objectifs de la structure hautement coordonnée de la statistique au BFS.

M. Alexander S. Foti, directeur de la Division du revenu national et de la dépense nationale, devient directeur de la Division des déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, où il remplace M. Donald Traquair.

M. Donald Traquair quitte la Division des déclarations des corporations et des syndicats ouvriers pour retourner, avec le titre de directeur, à la Division des finances des entreprises. Il occupait précédemment le poste de chef de la Section des immobilisations. M. Traquair faisait partie du personnel de la Division des déclarations des corporations et des syndicats ouvriers depuis 1963.

M. Guy Leclerc, qui occupait depuis quatre ans le poste de directeur de la Division des finances des entreprises, et nommé directeur de la Division du revenu national et de la dépense nationale à la Direction des comptes économiques. M. Leclerc est entré au BFS en 1957.

La récente réorganisation de la Direction des comptes économiques du BFS a donné lieu aux nominations suivantes:
M. Hans J. Adler: directeur général adjoint de cette direction. M. Adler était, depuis 1967, directeur de l'ancienne Division des comptes nationaux, de la production et de la productivité et, précédemment, directeur adjoint de la Division des comptes nationaux et de la balance des paiements. M. Adler est au BFS depuis 1949.

M. Gordon I. Garston: directeur de la nouvelle Division de la production nationale et de la productivité. M. Garston occupait jusqu'ici le poste de chef de la Section de la production industrielle, qui avec la Section des recherches et des études sur la productivité, constitue la nouvelle Division.

M. Béla Prigly: chef de la Section des recherches et des études sur la productivité. M. Prigly était antérieurement chef adjoint et chef de la Sous-section des mesures agrégatives de la productivité de cette Division.

Mlle Mary Lennox: chef du Service des séries chronologiques générales récemment reconstitué.

M. C.D.P. Bernier: chef de la Section des administrations publiques provinciales à la Division des administrations publiques. M. Bernier vient du ministère des Finances où il a travaillé à la Direction de la politique fiscale et à la Direction de la politique de l'impôt.

M. R.L. Borden: directeur adjoint de la Division des prix pour les prix industriels. Il remplissait jusqu'ici les fonctions de chef de la Section de l'énergie et des minéraux, la Division des industries manufacturières et primaires, à la Direction de la statistique économique. M. Borden travaille au BFS depuis 1960.

M. R.A. Chadwick: coordonnateur adjoint (tourisme) du Service de consultation et de liaison avec les provinces. M. Chadwick assumera la responsabilité de la coordination et du développement d'un système intégré de statistiques sur les voyages, le tourisme et les loisirs. M. Chadwick travaillait au Conseil du Trésor avant de venir au BFS.

Dennis C. Featherstone, chef de la Section des méthodes et des systèmes du Service recherches en économétrique, quitte le BFS. Il a accepté le poste d'économiste adjoint chez *IBM Canada*, à Don Mills, en Ontario.

M. Donald C. Hanright a été nommé directeur de la Division de l'information du BFS. Membre du personnel des cadres du Conseil économique du Canada depuis 1965, il a aussi été conseiller publicitaire de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité et rédacteur conseil auprès de la Commission royale d'enquête sur les machines agricoles. Antérieurement, il était rédacteur de la Presse canadienne à Edmonton et à Régina, et de 1959 à 1964, il était à la Galerie de la presse au Parlement d'Ottawa, en qualité de spécialiste des affaires financières et économiques.

M. Kenneth F. White, directeur de la Division de l'information du BFS, depuis novembre 1968, est nommé Conseiller en information publique au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

M. Peter Hicks, ancien chef adjoint de la Section de l'emploi à la Division du travail est nommé chef de la Section de l'enquête sur la main-d'oeuvre; Section récemment passée de la Division des enquêtes spéciales à la Division du travail.

M. Claude Hudon: coordonnateur adjoint (liaison) du Service de consultation et de liaison avec les provinces. Il s'occupera principalement de l'étude des accords de coopération entre les provinces et le BFS. Avant de rejoindre ce service, M. Hudon remplissait les fonctions de chef de la Sous-section des textiles et du vêtement à la Division des industries manufacturières et primaires.

Mme Irene E. Johnson est nommée chef de la Section de l'analyse et du développement, Division du Travail, à la Direction de la statistique socio-économique. Mme Johnson occupait jusqu'ici un poste au ministère des Finances.

M. Richard G. Knapp: chef de la Section de la promotion de l'information statistique, Groupe de l'information et de l'Annuaire du Canada. M. Knapp compte neuf années d'expérience dans le monde des affaires. Il a, entre autres, occupé le poste de directeur de la commercialisation dans une société de transformation de produits alimentaires et celui de directeur général dans une société de distribution de produits importés.

M. Maurice A.J. Lafontaine a quitté son poste de directeur général de la Direction de la statistique socio-économique pour assumer à la Direction de la planification du Conseil du Trésor, les fonctions de directeur de la Division de l'évaluation de l'efficience.

M. Bernard J. Lynch: adjoint au directeur général de la Direction de la statistique économique. M. Lynch, qui est entré au BFS en 1957, occupait depuis décembre 1968 le poste de chef de la Section des aliments, boissons et textiles, Division des industries manufacturières et primaires, à la Direction de la statistique économique.

M. Hugh MacDonald: chef de la Section de la planification et de l'utilisation de la main-d'oeuvre à la Division du personnel. M. MacDonald vient du ministère du Revenu national, où il occupait le poste de chef de la Section de la planification et de l'évaluation de la main-d'oeuvre.

M. W.A. Nesbitt: directeur par intérim de la Division des enquêtes spéciales, où il a prêté son concours aux travaux nécessités par le transfert de l'enquête sur la main-d'oeuvre à la Division du travail. Avant sa nomination, M. Nesbitt occupait le poste de directeur adjoint de la Division des enquêtes spéciales. Il est employé au BFS depuis 1931.

Mme Sylvia Ostry, précédemment directrice du service "études spéciales et consultation sur la main-d'oeuvre", au BFS, est nommée directrice au Conseil économique du Canada. Mme Ostry est coauteur de la monographie sur le recensement intitulée *Working Life Tables of Canadian Males.* Ou lui doit également des ouvrages comme *Geographic Composition of the Canadian Labour Force* et elle a été, avant sa venue au service "études spéciales et consultation sur la main-d'oeuvre", directrice adjointe à la Division du travail et chef de la Section des recherches et de l'analyse.

M. William L. Porteous: directeur de la Division de l'agriculture du BFS, succédent à M. C. Parker qui a pris sa retraite en mai dernier. M. Porteous fait partie du BFS depuis 1956. Il a occupé le poste de chef de la Section des cultures et a rempli les fonctions de directeur adjoint à la Division de l'agriculture avant d'assumer ses fonctions présentes.

M. W.G. Morris: directeur adjoint de la Division de l'agriculture. M. Morris est entré au BFS en 1945 et, depuis 1956, occupait le poste de chef de la Section des finances agricoles.

M. John D. Randall: directeur de la Division de la balance des paiements et des flux financiers à la Direction des comptes économiques. M. Randall, qui est entré au BFS en 1956, occupait le poste de chef de la Section des comptes nationaux depuis 1966. Après avoir rempli les fonctions d'économiste à la Division du développement des ressources du ministère des Finances, quelque temps, en 1966 et en 1967, M. Randall est revenu au BFS à titre de directeur adjoint de la Division des prix.

M. J.B. Smith, directeur par intérim de la Division des administrations publiques à la Direction des statistiques financières, est nommé directeur de cette même Division. M. Smith y remplissait depuis 1967, les fonctions de directeur adjoint. Auparavant, il travaillait au ministère des Finances, Division de l'impôt sur le revenu.

M. Michael L. Szabo: coordonnateur du Service des recherches sur la statistique régionale et la main-d'oeuvre, poste créé par la fusion des services "Statistiques régionales – Recherches et intégration". M. Szabo quitte ainsi le poste de coordonnateur du service des "Statistiques régionales – Recherches et intégration" Il occupait, avant d'entrer au BFS le poste de chef de la Division de la géographie économique, Direction de la géographie, au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

En octobre 1969, **M. Miles Wisenthal** a été nommé directeur de la Division de l'éducation. M. Wisenthal vient de l'Université McGill où il remplissait les fonctions de Doyen associé de la Faculté des Arts et des Sciences.

M. Nicol LeSeeleur, directeur par intérim de la Division de l'éducation, a pris sa retraite après vingt-trois années de service au BFS. M LeSeeleur, diplômé en gestion commerciale de l'universite Western Ontario – titre qui lui fut décerné en 1938 – est arrivé au BFS en 1947 pour assumer la charge du développement de la statistique financière de l'éducation.

Avant sa nomination au poste de directeur par intérim en 1966, M. LeSeeleur était chef de la Section de l'enseignement élémentaire et secondaire.

M. David A. Worton, chef de la Section des recherches et des études sur la productivité est nommé directeur adjoint du Service central de la planification et de la programmation. M. Worton s'occupera plus particulièrement du perfectionnement de la main-d'oeuvre et du développement.

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA
1010719272